

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 15 avril 2022

ATLAS DE BIODIVERSITE INTERCOMMUNALE

GrandAngoulême organise une matinée de restitution de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale le vendredi 15 avril à Balzac. Au programme de cette matinée, une présentation des enjeux et une lecture de paysages.

Lauréat de l'appel à projet organisé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en 2020, GrandAngoulême s'est engagé pour trois ans dans un projet "d'atlas de la biodiversité intercommunal". Son objectif, à partir d'une connaissance accrue de ses richesses naturelles, est de renforcer leur protection, voire de reconquérir des espaces dégradés. L'agglomération consacrera 360 000 € à ce projet, dont 280 000 € de subvention de l'OFB. L'inventaire a débuté sur 17 communes : Asnières-sur-Nouère, Balzac, Claix, La Couronne, Linars, Marsac, Mouthiers-sur-Boème, Nersac, Plassac-Rouffiac, Rouillet-Saint-Estèphe, Saint-Michel, Saint-Saturnin, Sireuil, Trois-Palis, Vindelle, Voeuil-et-Giget, Voulgézac.

Organisation de la matinée (salle des fêtes de Balzac)

8h45 Accueil

9h00 Introduction du projet - *GA*

9h20 Présentation des enjeux de continuités écologiques et de la biodiversité locales - *Charente Nature*

10h00 Echanges avec la salle

Visites de terrain

10h30 Départ pour le point de vue à Balzac (route de la Fond St-Martin, Balzac)

10h45 Lecture du paysage au regard des continuités et discontinuités écologiques - *Charente Nature*

11h10 Départ pour le focus zone humide (Le Riz, Vindelle)

11h25 Croisement des enjeux au niveau d'une zone humide : Frayère à Brochet - *Fédération de Pêche de Charente*, et Habitats et biodiversité associée - *Charente Nature*

12h00 Départ Coteaux de Marsac

12h15 Richesse écologique d'un réservoir de biodiversité - *Charente Nature*

Cette première rencontre réunit

- **8** communes du Grand Angoulême : Asnières, Balzac, Linars, Marsac, St-Saturnin, Sireuil, Trois-Palis et Vindelle
- **4** Associations partenaires : LPO, CETEF, CEN, CdV
- **Des invités** : Sybra, CAUE, Charente Eaux, Chambre d'agriculture, CEREMA, OFB, Région, ARB, CC Cœur de Charente, CC Grand Cognac, CC 4B Sud Charente, Conseil Départemental, EPTB, FREDON, CRPF, MAB, FDAAPPMA 16, FDC 16, GREGE, DDT 16, CBNSA

Les objectifs de constituer cet atlas

Mieux connaître pour mieux protéger

Avec le concours de Charente nature et de la Fédération de Pêche de la Charente, les connaissances en matière de biodiversité vont se renforcer. Du printemps 2021 à celui de 2022, dix-sept communes de l'ouest du territoire vont être concernées par les inventaires naturalistes qui permettront de rechercher les cortèges faunistiques et floristiques du territoire, en recherchant notamment les espèces dites patrimoniales et leurs habitats, c'est-à-dire l'écosystème privilégié dans lequel elles peuvent accomplir leur cycle de vie. Azuré du serpolet, Crapaudine de Guillon, Ecrevisse à pied blancs, Genette, Vison d'Europe, chiroptères, autant d'espèces qui seront mises en valeur lors de ces inventaires. Sans oublier les espèces communes, qui comme les oiseaux, ont vu leur population fortement diminuer ces dernières années.

Renforcer la trame verte et bleue du territoire

La trame verte (terrestre) et bleue (aquatique) est un document cartographique qui décrit les richesses écologiques du territoire et l'importance de favoriser leur protection. Elle est intégrée dans les documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou le Schéma de Cohérence Territoriale, dont le renouvellement a débuté en 2021 sur le territoire de l'agglomération. Les inventaires vont la renforcer et ainsi permettre de définir de nouvelles actions ou procédures juridiques de protection, notamment liées à la lutte contre l'artificialisation des terres et l'extension urbaine, la reconquête des friches, et la reconquête des corridors écologiques (couloirs de circulation privilégiés des espèces).

Un dispositif d'animation et de sensibilisation complet

Outre les aspects techniques, un atlas de la biodiversité a également pour objectif de sensibiliser tous les publics à la richesse écologique du territoire. Des animations sont prévues tout au long de ses trois années. Des dispositifs d'inventaires participatifs associant les citoyens, permettront à chacun de se familiariser avec la flore et la faune du territoire et d'être acteur de cette amélioration des connaissances. Egalement, des actions estivales de promotion de la biodiversité se dérouleront dans les centres sociaux, ainsi que l'organisation d'événements autour de la biodiversité dans les communes, tel que des sorties « nature et

patrimoine », ou le festival de la biodiversité de Mouthiers-sur-Boème. Enfin, se dérouleront des ateliers pour la prise en compte de la biodiversité dans les jardins, au sein des entreprises, des projets d'aménagement et de développement des énergies renouvelables. Ces actions compléteront le dispositif historique des programmes pédagogiques de l'agglomération, dont l'offre a été étoffée sur la biodiversité pour la rentrée 2021-2022 ; ainsi 5 programmes pédagogiques sont suivis par 40 classes.

CONTACT

Christine PRECIGOUT

Chargée de communication numérique et des relations publiques

05 16 53 02 31 / 06 86 41 17 14

c.precigout@grandangouleme.fr

